



MOTION INTERSYNDICALE DDFIP64

**Quand l'économie va bien, les fonctionnaires sont les grands oubliés.
Quand l'économie va mal, ils sont stigmatisés !**

L'intersyndicale FO, Solidaires et CGT Finances Publiques 64 tient à dénoncer, une fois de plus, la stigmatisation dont font l'objet les fonctionnaires, de la part du gouvernement et de certains apprentis/pseudos économistes, qui ont mené le pays à la situation économique que l'on connaît.

En lieu et place de reconnaître « leurs erreurs », ils préfèrent stigmatiser les fonctionnaires, source de tous les maux de notre société.

Il serait indispensable, selon le Ministre de la Fonction Publique, d'aligner les salariés du secteur public sur ceux du privé, au nom de l'égalité, mais quelle égalité ?

Le fait que notre direction (DGFIP) connaisse depuis 2008, un plan social sans précédent ?

30.000 emplois ont été supprimés, créant des dysfonctionnements, dégradant considérablement les conditions de travail de nos collègues tout en éloignant l'utilisateur des services publics et privant les collectivités locales de « leur service public de proximité ».

Quel est le Ministre qui s'en est ému ?

A l'époque, nos gouvernants souhaitaient « désintoxiquer » l'utilisateur du guichet afin d'imposer à marche forcée le numérique. Aujourd'hui les mêmes ou quasi, souhaitent rénover les accueils des SIP (Services des Impôts des Particuliers) afin de leur redonner leur lustre d'antan. Comment faire avec, dans le département, près de 200 emplois supprimés en moins de 15 ans et 44 emplois vacants sur un effectif actuel de 850 agents ?

Les agents subissent depuis plusieurs années des restructurations incessantes synonymes de destruction d'emplois et de perte de repères pour nos collègues.

Les seules réponses partielles proposées par l'administration sont le recrutement de collègues contractuels dont nous dénonçons la précarité des emplois, le recours à des personnels civiques, des apprentis.

Rappelons également qu'en 2008 nos gouvernants nous promettaient, en « compensation » des suppressions d'emplois, une augmentation des salaires. Nous attendons toujours la revalorisation du point d'indice afin de couvrir l'inflation. La perte de notre pouvoir d'achat sur cette période est de 25 %, ce qui n'est pas sans conséquence sur le calcul de nos futures retraites !

Pire la GIPA ne sera plus versée !! Rappelons que les agents (cadre C) et contrôleurs (cadre B) en début de carrière émargent tout juste au SMIC.

Notre Ministre de la Fonction Publique souhaite aligner les salariés du public sur ceux du privé. Il omet de préciser, qu'à taille comparable en effectif, les NAO (négociations annuelles obligatoires) menées dans les entreprises privées couvrent l'inflation.

En lieu et place des remerciements d'usage de la direction en début d'année, nous aimerions également avoir une reconnaissance sonnante et trébuchante pour l'ensemble des collègues !

Le Ministre de la Fonction Publique entend imposer 3 jours de carence aux agents publics et la baisse de traitement de 10 % en cas d'arrêt maladie. Il omet de dire que dans le privé, 75 % des entreprises, par le biais d'accords, prennent en charge les jours de carence de leurs salariés.

Nul n'est dupe, le principal objectif de ce projet de loi est de faire diminuer la masse salariale des fonctionnaires.

Pour autant, en reculant sans cesse l'âge de départ à la retraite, nos gouvernants ne devraient pas s'étonner de voir au sein de l'administration une population dont la santé se dégrade au fil du temps.

En réalité, le principal objectif poursuivi par le Ministre est de détricoter l'avancement statutaire, qui du fait de la démographie des fonctionnaires, augmente la masse salariale chaque année.

Le Ministre entend également satisfaire une demande récurrente des employeurs publics. Il s'agit de la mise en place de la GPEC (gestion prévisionnelle des effectifs emplois et compétences) et d'une stratégie contractuelle en démolissant les garanties statutaires (notamment en matière de mobilité) jugées trop rigides !

Mais pour le Ministre, la solution passe par la « simplification » et la « débureaucratization » qui doivent conduire à l'amélioration des conditions de travail des personnels !

A titre de simplification, nous pourrions lui rappeler les attermoissements récents de GMBI !

L'intersyndicale rappelle que notre administration collecte l'impôt, en assure le recouvrement, effectue des contrôles permettant de détecter les fraudes. Cet impôt, bien commun à tous les citoyens, participe entre autre, aux bons fonctionnements de l'ensemble des services publics (Hôpital, Éducation Nationale etc...).

L'intersyndicale entend s'opposer à tout projet de loi dégradant la situation des fonctionnaires sous le prétexte mensonger et populiste d'égalité avec les salariés du privé et appelle les personnels à se mobiliser.